

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley,

Avis public est donnée par le soussigné, directeur général de ladite Municipalité :

Que lors que la session régulière du mardi 4 mai 2021, à compter de 19h00, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation DPDRL210010

Identification du site concerné

Immeuble situé au 509 4e Rang Sud (lot 5 060 634)

Nature et effets

Demande de dérogation mineure pour la construction d'un garage privé comme usage complémentaire à un usage résidentiel ainsi qu'un poulailler contigu au garage. La superficie proposée du garage correspond à 118 % de la superficie du bâtiment principale et l'article 4.2 c) du règlement de zonage autorise une superficie maximale de 80 %.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par les membres du conseil municipal relativement aux demandes.

Donnée à Saint-Honoré-de-Shenley, ce 15 avril 2021

Pier-Olivier Busque

Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies, aux endroits désignés par le Conseil.

Affiché du 15 avril au 4 mai 2021

En fois de quoi, je donne ce certificat, ce 4 mai 2021

Pier-Olivier Busque

Directeur général et secrétaire-trésorier